Pour les fêtes patriotiques du 1er août

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **70 (1941)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Pour les fêtes patriotiques du 1er août

Nos instituteurs et directeurs de chant qui se soucient de donner cette année-ci de l'éclat aux fêtes patriotiques du 650me anniversaire de la Confédération, et spécialement à la manifestation du 1er août, apprendront avec plaisir, croyons-nous, qu'ils peuvent se procurer diverses pièces ou mises en scène pouvant leur être utiles en l'occurrence. Le soussigné se met à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements et documents concernant ce qui suit.

M. Jo Bæriswyl, de Genève, le metteur en scène si connu, prépare avec les enfants de Genève une mise en scène intitulée *La landsgemeinde des écoliers.* Elle comporte des chœurs parlés, quelques chants connus et la possibilité d'une fanfare facultative. Pièce pleine de vie, de couleur et d'à-propos.

Pour les enfants des écoles, M. Simonet, instituteur à St-Martin, a écrit une *Evocation patriotique* très bien menée, d'un style à la fois simple et relevé et s'adaptant admirablement au canton de Fribourg. Il y a beaucoup de chants ; tous sont plus ou moins connus. On y peut ajouter des chœurs d'hommes. La chose est prévue pour le plein air, près du feu du 1er août.

Rappelons que dans le No 4, du 1er mars 1941, du *Bulletin pédagogique*, il a paru, sous la signature de André-Philippe D., une évocation patriotique dont le titre est *Ma patrie.* Celle-ci contient beaucoup de chants tirés des manuels officiels et encadrés d'un joli texte assez bref.

Notre auteur, Sr Jean-Baptiste, religieuse ursuline, qui nous a fourni déjà tant de belles strophes, de beaux poèmes, de chœurs parlés et d'articles de tous genres, s'est, à notre désir, mise à la tâche et a écrit un jeu scolaire : *Enfants de Suisse.* Deux tableaux : enfants d'autrefois, enfants d'aujourd'hui. Les chants sont tirés de *L'écolier chanteur.* Il y a notamment, à la fin de ce jeu, un dialogue entre deux groupes : les laboureurs et les pèlerins, représentant le travail et la prière, qui est spécialement réussi. Le soussigné a écrit en patois une pièce pour garçons, avec quatre ou cinq chants, paroles et musique nouvelles. C'est *Di bouébo manifè* (Des garçons avisés). Il n'y a pas de rôle d'hommes.

Pour les écoles supérieures de filles, pensionnats et groupements de jeunes filles, Mlle Anna Meyer, à Fribourg, a écrit, en très beaux alexandrins, une pièce de belle envergure : *Notre Suisse.* Elle peut se jouer en salle de théâtre ou en plein air. Elle comporte de nombreux rôles faciles à rendre. Le souffle y est élevé et la pièce s'adapte admirablement aux circonstances de cette année.

La Ville de Fribourg célébrera son 1er août d'une façon très festivale, avec chants et figuration scénique, le tout relié par un coryphée parlant et chantant au micro. Cinq moments composent cette *Cérémonie du 1er août 1941 :* 1. Au Grütli ; 2. Morat-Stans ; 3. La maison suisse ; 4. Suisses à l'étranger ; 5. 1er août 1941. Une adaptation est préparée pour n'importe quel milieu fribourgeois. Les chœurs d'hommes, chœurs mixtes ou d'enfants sont tous connus. Les accompagnements instrumentaux existent pour quelques-uns ; certaines pièces de fanfare prévues peuvent être remplacées par d'autres.

Ajoutons qu'il a été fait un tirage spécial du chœur d'hommes : *Cloches du 1er août*, tiré de *Nos chansons.* De même du chœur final du festival *Mon pays : Notre Suisse*, pour chœur d'hommes, pour chœur mixte ou pour unisson avec fanfare. Ainsi du *Choral patriotique.* On peut aussi se procurer le vieux chant de Guillaume Tell, le *Tellenlied*, pour quatre voix d'hommes.

Souhaitons que notre vibrant patriotisme fribourgeois trouve l'occasion de se manifester un peu partout et de belle façon, surtout parmi la jeunesse.

CHANOINE J. BOVET, *maître de chapelle.*